

Assemblée des délégués 2021 - Rapport du président

Mesdames et Messieurs, Chers délégués,

Voilà plus d'une année que la pandémie Covid 19 influence la vie de tous. Nul doute que personne n'aurait pensé devoir à nouveau organiser notre assemblée sous forme écrite.

Si dans un premier temps tous les habitants de notre pays applaudissaient le personnel médical pour leur engagement et remerciaient le monde agricole pour la fourniture de produits de proximité, on peut constater que les gens ont la mémoire courte.

Aujourd'hui, une partie de la population décrie notre agriculture en l'accusant de polluer notre eau et nos sols. Les deux initiatives sur lesquelles devra voter le peuple suisse le 13 juin prochain nous met tous sous pression. Une acceptation de ces deux objets mettrait en péril notre existence et attaquerait directement notre souveraineté alimentaire.

La FSFL s'est engagée financièrement pour soutenir les actions pilotées par l'Union des paysans fribourgeois et par la Chambre d'agriculture et de nombreux membres de notre fédération se sont engagés personnellement pour mener à bien bon nombre d'actions.

J'invite donc chaque membre de notre fédération à convaincre toute personne rencontrée de refuser ces deux initiatives. Que veut manger le consommateur à l'avenir ? Des produits importés pouvant contenir des hormones de croissance et des antibiotiques, ou des aliments issus de notre agriculture suisse ? C'est sur ce point-là que nous devons sensibiliser nos détracteurs. Je compte sur votre engagement. D'avance merci.

Du point de vue du marché, nous avons la chance de produire sur le territoire de notre canton un peu plus du 50% du Gruyère AOP commercialisé tant en Suisse qu'à l'étranger. Le roi du fromage, grâce à l'engagement de tous les collèges, producteurs de lait, fromagers et affineurs, renforce encore sa notoriété d'année en année. L'adaptation du prix au 1^{er} avril 2020 a permis une augmentation du prix du lait de 2.75 ct/kg de lait. Cette adaptation est liée au marché ainsi qu'à une gestion stricte des quantités.

Quand on est président d'une fédération active au sein d'une interprofession d'un fromage aussi renommé, il y a tout de même une certaine fierté qui en ressort. Le travail accompli par l'Interprofession du Gruyère et sa direction pour atteindre la qualité d'aujourd'hui est à saluer. Toutefois, nous ne pouvons pas nous endormir sur nos lauriers. C'est la raison pour laquelle, les membres des trois collèges ont été conviés à participer à une étude menée par la société Triesse-Gressard, dans le but de continuer à progresser.

Toute interprofession doit servir l'ensemble de ses membres et répondre à leurs attentes, tout en respectant le cahier des charges et règles mises en place. A ce sujet, j'ai demandé un point de situation et proposé une lecture en commun du cahier des charges et règlements. Ceci permettra d'avancer ensemble en garantissant le maintien d'une ligne directrice commune sans devoir continuellement remettre en question certains points avec des compréhensions diverses. Depuis plus d'une année,

J'invite les trois familles de l'Interprofession du Gruyère à se mettre à table afin de poser les jalons pour l'avenir. A bon entendeur.

Nous avons également la chance de produire sur sol fribourgeois une AOP dont la réputation est sans cesse en augmentation. Le Vacherin Fribourgeois AOP, a été mis sous pression durant la pandémie avec la fermeture des restaurants et buvettes d'alpage. Ce fromage se consommant en grande partie dans la fondue a dû faire face à un arrêt subit de sa consommation. Toute l'équipe de l'Interprofession du Vacherin Fribourgeois n'a jamais baissé les bras. La communication originale et innovante mise en place a été bien acceptée par les consommateurs. La fondue ayant été déclarée non vectrice du Covid-19, sa consommation a pu reprendre. Je salue la décision de l'Interprofession du Vacherin Fribourgeois d'avoir adapté le prix de son fromage permettant une plus-value sur le lait de 3.25 ct/kg de lait.

L'année 2020 a été très riche en discussions au sein de l'Interprofession du lait (IP Lait). La création de cette organisation bipartite (transformateurs-distributeurs / producteurs de lait) avait pour but la fixation du prix du lait dans le segment A. Avec le temps, les tâches confiées à l'IP Lait ont évolué. Le Conseil fédéral la considère aujourd'hui comme interlocuteur unique de la branche laitière ; a-t-elle réellement les instruments nécessaires pour toutes les prises de décisions qui lui sont confiées par l'OFAG, notamment au niveau de la politique agricole ou concernant la gestion des demandes d'importations de beurre ?

Le groupement des producteurs de l'IP Lait s'est fortement engagé au sein de l'interprofession pour la mise en place du label "swissmilk green", plus communément appelé "Tapis vert". Cela a permis une augmentation du prix du lait de 3 ct sur le lait A. Le marché a obligé les transformateurs à importer du beurre pour faire face à la demande croissante de ce produit noble. Le groupement des producteurs a fait une forte pression afin de conditionner une acceptation d'importation à une contrepartie sur le prix de la matière grasse en Suisse. Toutes ces négociations, couplées à un redressement du prix de la protéine lactique sur le marché international ont permis une augmentation significative du prix du lait de centrale, ce qui est réjouissant et je l'espère encourageant pour l'avenir.

Il est aussi difficile pour moi de comprendre le rôle que joue la distribution en Suisse. Une adaptation du prix des produits laitiers en fonction de l'offre et de la demande devrait être une évidence, surtout sur la matière grasse bénéficiant d'un marché protégé de la ligne blanche. On ne peut décemment tout simplement pas vendre au consommateur nos produits à haute valeur ajoutée au même prix que hors-frontières. L'unique possibilité d'augmenter notre prix du lait à la production est de passer par une acceptation de la grande distribution.

Pour terminer, j'aimerais revenir sur un des rôles de la fédération laitière qui est, justement de fédérer les producteurs de lait. L'assemblée des délégués de la FSFL a voté son règlement pour la gestion des quantités et des sanctions à l'attention des producteurs de lait, actifs sur leurs exploitations.

Un des buts de ce règlement est de permettre à chaque producteur de pouvoir obtenir gratuitement des droits de livraison devenus libres par cessation d'activité de certains producteurs désireux de changer de voie ou arrivant tout simplement à la retraite. Le règlement a été conçu pour les exploitants qui continuent la production laitière et non pour favoriser ceux qui l'ont cessé et qui veulent encore profiter du système.

J'invite les sociétés membres de la FSFL à nous soutenir dans l'application de notre règlement permettant aux producteurs de lait actifs de pouvoir bénéficier dans des conditions équitables l'adaptation de leurs droits de livraison. Le règlement a été créé par des producteurs pour des producteurs !

Je ne voudrais pas terminer sans transmettre mes remerciements :

- A nos acheteurs de lait qui sont des partenaires importants pour notre économie laitière fribourgeoise.
- A nos fromagers qui, par leur production de qualité et leur rigueur dans leur travail, font la renommée de nos fromages AOP.
- Aux comités des différentes associations de producteurs, APLC, APLM, APLN, APLE qui, tout au long de l'année, s'engagent afin d'obtenir les meilleures conditions de prise en charge de la production de leurs membres.
- A Mireille Hirt, notre déléguée au comité de l'IP Lait qui a fort à faire pour défendre les intérêts des producteurs de la Suisse occidentale.
- A vous, les membres du conseil d'administration de la FSFL qui me soutenez dans ma tâche et qui vous engagez, pour le bien de notre fédération et de ses membres.
- Merci à notre directeur qui met toutes ses compétences au service des producteurs de lait en leur prodiguant les conseils nécessaires sur la base de nos statuts et règlements. C'est une chance pour notre coopérative de pouvoir compter sur la personnalité d'un homme défendant son canton, ses valeurs et ses produits.
- A vous toutes et tous les collaboratrices (-teurs) de la FSFL, Mesdames Gapany, Currat, Chevalley, Di Caprio et à Monsieur Wenger pour leur travail quotidien. Merci à Madame Di Caprio pour avoir effectué l'ensemble des traductions du rapport d'activité et des documents de cette assemblée des délégués.
- Je ne voudrais pas oublier de remercier tous les représentants de la presse qui ne manquent pas de relater à leurs lecteurs nos soucis et préoccupations. Il est primordial que le consommateur connaisse la réalité du milieu.
- A vous tous enfin, chers délégués, pour votre participation sous forme écrite à cette assemblée et pour la confiance que vous nous témoignez. Les nombreux échanges constructifs entretenus avec certains, tout au long de l'année, sont pour un président, gage de motivation.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle saison et plein succès sur vos exploitations.
Avec mes cordiales salutations.

Votre président
Gabriel Yerly

